Commune de Broc

MISE À L'ENQUÊTE DE CONSTRUCTION – PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

Selon l'art. 85 ReLATeC, la Commune de Broc met à l'enquête la demande de permis de construire présentée par :

Christian Nicolet et Myriam Monnard, Broc, pour un remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur Air/Eau extérieure ainsi qu'une installation solaire photovoltaïque de 21 panneaux soit/sis sur l'article n° 324 RF Broc, route de Botterens 5.

Les oppositions et remarques éventuelles sont à adresser au Conseil communal, 1636 Broc, **dans un délai de 14 jours au plus tard, à partir de la date ci-dessous.**

SECRÉTARIAT COMMUNAL BROC

Broc, le 9 octobre 2026

Le Secrétariat communal